

§ II- LETTRES, N°293

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°51

A MADEMOISELLE DE ST JUAN, N°10

+

Dijon, fête de la B. Jeanne de Aza,
2 Août 1867

Mademoiselle et ma Soeur.

Cette fois-ci c'est parfait. Le récit est plein de verve et d'entrain, sobre et détaillé quand il le faut et très-insinuant en ce qui touche la formation de nouveaux Comités. Le passage relatif à la Présidente Générale surtout est fort habile. C'est l'avis du R.P.B.. comme le mien.

Cependant nous avons été d'avis pour des raisons que je vous dirai quand nous nous verrons, si vous ne les savez pas, et qui regardent la paix, de ne pas nommer Madelle Noémi, de changer même ses initiales (N en M) afin de mieux dérouter les suppositions. Enfin nous supprimons pour la même raison le passage relatif au novice.

Quant à la question du règlement, voici à quoi je me résouds.

Nous le laissons tel qu'il a été arrêté le 22 Juillet, mais je ne l'imprime pas, au fin ~~cas~~ de ne pas nous lier au cas probable où nous trouverions à propos de le modifier plus tard.

Aussi bien si nous en donnions des extraits dans le compte-rendu destiné à tous, il serait plus que convenable de le donner in-extenso à ceux à qui nous enverrions une affiliation.

En supprimant tout nous diminuons donc sensiblement la dépense.

Je maintiens cependant la petite dédicace



projetée, au nom du comité, mais avec ces modifications:

Nous donnerions aux dames au lieu du titre de membre correspondant, celui de dame auxiliaire qui les unit davantage à la Maison même de Béthanie.- Et aux prêtres, celui de protecteur. Quant aux hommes laïques, ils sont très rares ceux qui nous ont donné des secours exceptionnels, j'en compte 3 ou 4, entr'autres un bon vieillard, à qui je donnerai aussi le titre de protecteur. Quant aux autres, si ce mot est trop pompeux, je me contenterai d'envoyer à leur dame ou à leur mère le titre de dame auxiliaire. Qu'en pensez-vous?

Ce sera donc ainsi:

ou bien:

A.	A
M.	M. l'Abbé...
dame auxiliaire de Béthanie,	Protecteur
Le Comité de Besançon,	de la
A Béthanie, en la fête	Maison de Béthanie,
de Ste Marie Madeleine, ce	Le Comité de Besançon,
22 Juillet 1867	A Béthanie, le etc..
St Henri-Dom...	etc...
prieure	
Esther & d'Orival Grusse	
présidente du Comité	
Marie de S. Juan	
secrétaire.	

Dites-moi si cela va ainsi;

Pour S. Eminence il faudrait quelque chose de particulier on pourrait faire imprimer toute la dédicace, et son nom même, avec ce titre

Protecteur et Père
de la
Maison de Béthanie



Et pour les autres Evêques, entr'autres pour M^{gr} de Luçon qui a donné 500^f, le titre de protecteur Suffira-t-il comme aux ~~s~~sm prêtres? Faut-il l'appeler Protecteur et fondateur...

Pour les hommes laïques on pourrait les nommer
bienfaiteur particulier
de la
Maison de Béthanie.

Il me semble que ces titres ne se bornant pas au Comité de Besançon mais ayant une étendue générale, quoique décernés par le Comité, plairont davantage et seront moins de nature à éveiller les susceptibilités.

Vous me direz combien vous voulez de Comptes-rendus ordinaires; et combien il en faut, pour le Comité et nos amis de Franche-Comté, de ceux avec dédicace. C'est lundi que je donne le tout à l'imprimeur, et le samedi ils me seront remis imprimés, si l'on fait ce que l'on m'a promis.

Je sais que le Directeur avoué du Rosier de Marie se signe " M^{gr} Pillon " de Thury " Est-ce celui dont vous vouliez parler?

Mes respects et ma reconnaissance à M. l'Abbé Besson.

Je crois que la bienfaitrice principale tient à rester absolument dans l'oubli. Je pense cependant sur la dédicace (si cela ne doit pas trop l'effaroucher) lui donner le titre de "Présidente d'honneur."

des

"Dames auxiliaires de Béthanie."

sans avoir rien à changer à ce qui sera imprimé que d'ajouter à la main la première ligne

Les recettes du Comité seront confondues avec tous les autres dons, sous cette rubrique:

"Dons divers, y compris ceux du Comité".....

A propos, j'hésite un peu à livrer au public cet Etat général des recettes et dépenses. Donnez-moi votre avis à ce sujet. Est-il utile ou peut-on le supprimer sans inconvénients?... d'autant que je ne puis



donner que des chiffres approximatifs, car je n'ai pas eu le temps de faire cette récapitulation ad unguem et je n'ai pas ici les documents nécessaires. Je sais seulement ce qui nous manque, mais les points de détails ne sont pas aussi sûrs.

Ne dites pas que vous faites peu pour nous. Je sais bien que vous êtes toutes surchargées d'autres bonnes oeuvres, mais vous avez fait preuve de la meilleure volonté du monde et, n'y eut-il pas cela, que le travail que vous nous procurez et par dessus tout vos cordiales sympathies dont vous me faites un si bon rempart, sont des choses d'un prix inestimable.

Croyez que je vous en resterai toujours profondément reconnaissant et dévoué, à toutes, et à vous particulièrement notre infatigable et incorruptible secrétaire,

fr. M. Jean-Jos. Lataste

Mes respects à Madame votre Mère et à tous les vôtres que je connais.

